



DATE DE PUBLICATION : 31 août 2026

Le directeur régional des Hauts-de-France

Délégation de signature donnée par la directeur régional des Hauts-de-France au cadre du pôle groupes entreprises

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à M. Stéphane MARTINAT le 31 août 2026 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane MARTINAT, directeur régional, de M. Tristan FAUCONNEAU, son adjoint, de M. François VANHOUTTE, responsable du service entreprises de la succursale de LILLE et de M. Bruno PAGNIEZ, son adjoint, délégation est donnée à M. Romain LUCAS, cadre au service entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service entreprises.

M. Romain LUCAS reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises du département du Nord, selon les grilles de délégation en vigueur, ainsi que les groupes de la région Hauts de France.

Fait à Lille, le 31 août 2026

Stéphane MARTINAT